

# D'UNE ALLIANCE À UNE « DÉS-ALLIANCE TRIPARTITE » : ANC-SACP-COSATU



MARIANNE SÉVERIN \*

Ayant fêté son « vingtième anniversaire démocratique » (fin avril 2014), la nouvelle Afrique du Sud reste encore une énigme, tant son contexte politique, économique et social est en constante évolution, qu'elle soit positive ou négative. Pour appréhender cette complexité, il est utile de rappeler que ce pays a souffert de cinquante années d'un régime particulier – l'apartheid – ayant privé la majorité de la population (africaine) de ses droits politiques, économiques et sociaux, les plus élémentaires<sup>1</sup>. C'est aussi le territoire où on vit émerger une multitude de mouvements d'opposition à un régime ayant imposé le racisme comme institution d'État. D'un côté, il y a le plus vieux mouvement d'opposition africain, le Congrès national africain – *African National Congress* (ANC) –, né 36 ans avant l'arrivée au pouvoir du Parti nationaliste – *National Party* (NP) – imposant le régime d'apartheid<sup>2</sup>. De

---

\* DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES, CHERCHEURE ASSOCIÉE À « LES AFRIQUES DANS LE MONDE » (LAM)/SCIENCES PO BORDEAUX

<sup>1</sup> Avec l'arrivée du Parti national (NP) au pouvoir, est imposé à l'ensemble de la population un système politique dont la pierre angulaire était une division raciale à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre privé, social, économique et politique. C'est ainsi que le gouvernement imposa son programme en s'appuyant sur quatre éléments clés :

- une volonté de garantir la pureté de la race ;
- une séparation physique de la population par « races » ;
- une domination politique ;
- et un plus grand contrôle de la population noire.

<sup>2</sup> Le Congrès national africain (*African National Congress*) – ANC – fut créé le 8 janvier 1912. Le Parti national (NP) quant à lui arriva au pouvoir en 1948.

l'autre, un parti politique supplémentaire qui occupe également le contexte politique d'opposition, le Parti communiste sud-africain – *South African Communist Party* (SACP) – créé au début des années 1920. Enfin, a émergé le mouvement syndical au cours des années 1950, dans un premier temps, pour voir naître, quelques années plus tard, la plus puissante confédération syndicale d'Afrique du Sud, le Congrès des syndicats sud-africains – *Congress of South African Unions* (COSATU), au milieu des années 1980.

La thématique qui nous intéresse est tirée d'une recherche sur la construction d'un réseau d'influence ANC qui caractérise, depuis son émergence, le contexte politique sud-africain, que cela ait été durant l'opposition au régime d'apartheid, ou à partir de 1990 – à la fin de cette aberration politique<sup>3</sup>. En étudiant ce réseau d'influence et plus particulièrement les trajectoires politiques de femmes et d'hommes ANC, il a été mis en évidence, à travers l'évolution et le développement des mouvements d'opposition d'avant 1990, que des alliances se sont tissées au sein d'un vaste mouvement de libération nationale ; alliances qui ont perduré, et qui sont encore d'actualité, dans un contexte politique postapartheid. Ce sont donc ces alliances, pouvant être perçues comme « contre nature », qui nous intéressent ici, et dont nous allons mesurer l'évolution et surtout l'influence sur la nouvelle Afrique du Sud et son contexte politique.

Officiellement née au lendemain de la fin du régime d'apartheid, suivie de la légalisation de toutes les organisations d'opposition en Afrique du Sud, l'Alliance tripartite – *Tripartite Alliance*<sup>4</sup> – se trouve soumise, aujourd'hui, à des « soubresauts idéologiques et politiques », qui amènent à une longue réflexion sur la viabilité d'un tel « mariage politico-syndical » après 20 ans de normalisation politique. Ce particularisme ne peut être compris que si nous revenons sur la genèse du rapprochement organisationnel entre un parti politique perçu comme le représentant d'une certaine « élite africaine » – l'ANC –, et un camp beaucoup plus à gauche réunissant d'un côté le SACP et de l'autre le COSATU ; deux entités se désignant comme les représentants de la majorité de la population sud-africaine qui ne

76

<sup>3</sup> En février 1990, le dernier président du régime d'apartheid, Frédéric De Klerk, annonçait la fin de l'apartheid, la légalisation de tous les partis d'opposition, dont l'ANC et le SACP, la libération des prisonniers politiques et le retour en Afrique du Sud des exilés politiques.

<sup>4</sup> Comme nous le verrons par la suite, l'Alliance tripartite est une composante gouvernementale depuis l'accession au pouvoir de l'ANC en 1994, lors des premières élections démocratiques et multiraciales.

bénéficie toujours pas d'une meilleure redistribution des richesses du pays, en dépit d'une libéralisation politique.

Alors qu'elle a vu le jour dans un contexte de lutte contre un régime raciste et d'exploitation économique et sociale de la majorité de la population sud-africaine au bénéfice d'une minorité, le renouveau politique avec l'avènement de l'ANC à la tête du pays en 1994 va, paradoxalement, créer des frictions idéologique et politique – dans un contexte de normalisation et de professionnalisation des leaders politiques et syndicaux – au point de transformer cette « entité politico-syndicale » en une « dés-Alliance tripartite ». Cette alliance semblant montrer, qu'à terme, elle pourrait se rompre et reconfigurer le contexte politique sud-africain dans les années à venir, d'autant plus qu'elle est concurrencée sur « sa gauche » par un mouvement politique – à tendance populiste – et par des syndicats dissidents, à tendance plus radicale durant les mouvements sociaux des années 2010.

## **La Triple alliance : un particularisme moderne ou traditionnel ?**

77

Vouloir étudier cette « anomalie politique », c'est tenir compte, dans un premier lieu, d'un élément essentiel à notre compréhension : la Triple alliance, dont il est question ici n'est pas uniquement une « entité organisationnelle », mais une « alliance de leadership », qui a mis en contact, pour une cause commune, des femmes et des hommes, dont les parcours se sont effectués dans les rangs/directions de l'ANC, le SACP et le COSATU.

Parler de cause commune est faire référence à un engagement dans un mouvement de libération nationale avant 1990. C'est enfin participer, aujourd'hui, à l'action politique et gouvernementale, idéalement, en faveur de l'ensemble de la population sud-africaine et plus particulièrement des Africains anciennement discriminés ; cette cause devant répondre à une certaine vision politique et idéologique. Or dans le cas sur lequel nous nous penchons, cette réalité ne semble pas aussi simple, au vu de la configuration politique que nous avons décrite brièvement comme complexe. Alors que nous pourrions la considérer comme un particularisme moderne de la nouvelle Afrique du Sud, elle s'inscrit dans une tradition historique qui nous amène à mieux appréhender le présent.

Pour mieux comprendre cette entité qu'est la « Triple alliance », il est bon de décrire son développement entre les années 1950

et 1990, pour finalement nous pencher sur son officialisation au lendemain de la promulgation de la fin de l'apartheid et la « reconstruction » de l'ANC dans un contexte politique légalisé au vu de son accession au pouvoir à partir de 1994.

***La genèse de l'Alliance tripartite. Une alliance politico-syndicale contre le régime d'apartheid (1950-1990)***

Alliance historique, elle peut être avant tout perçue comme un « mariage de raison » face à un ennemi commun. Dans un autre contexte, rien n'aurait laissé entrevoir un tel rapprochement entre l'ANC, le SACP et le mouvement syndical. Considéré comme un mouvement politique « élitiste » – créé et représenté par une « petite bourgeoisie africaine » depuis 1912<sup>5</sup> –, l'ANC tend à se transformer, au cours du milieu des années 1940 et plus particulièrement durant les années 1950, en un parti beaucoup plus ouvert, avec tout d'abord, ce qui est habituellement appelé des « adhésions multiples »<sup>6</sup>. C'est bien avant cette période, voire à la suite de l'interdiction du Parti communiste sud-africain (SACP) par le régime d'apartheid (1950)<sup>7</sup>, que le Congrès intègre de plus en plus de leaders communistes africains dans ses rangs et sa direction<sup>8</sup>, donnant ainsi l'image d'une organisation politique tenant compte des préoccupations des ouvriers, contrairement à ce qui lui avait été longtemps reproché.

Parallèlement à l'alliance de fait entre l'ANC et SACP, avec la création du premier syndicat multiracial, le « *South African Congress of Trade Unions* » (SACTU), ce partenariat se renforce

78

<sup>5</sup> Profil sociologique fortement éloigné des membres du parti communiste et du mouvement syndical – représenté par le SACTU (ancêtre lointain du COSATU)

<sup>6</sup> Cf. Marianne Séverin, *Les réseaux ANC (1910-2004). Histoire politique de la constitution du leadership de la nouvelle Afrique du Sud*, CEAN, Bordeaux, thèse de doctorat en sciences politiques, tome 1, 2006, 540 p.

<sup>7</sup> Afin de « museler » l'opposition extraparlamentaire, le régime d'apartheid fait voter une législation sur l'interdiction du communisme en 1950 – *The Suppression of Communist Act* –. Ainsi, le Parti communiste sud-africain (SACP), puis, quelques années plus tard, d'autres mouvements anti-apartheid, tel l'ANC, furent sous le coup de cette loi. Outre les partis politiques opposés au gouvernement, cette loi donnait tout pouvoir au ministre de la Justice d'assigner à résidence tout activiste anti-apartheid. Toutes les actions politiques anti-apartheid étant qualifiées de communistes. L'autre aspect de cette loi était une volonté d'isoler les opposants politiques en empêchant la diffusion de leurs écrits ou discours.

<sup>8</sup> L'ANC, mouvement nationaliste jusqu'à la fin des années 1960, n'autorisait que les Africains à en devenir membres, alors que le SACP était un parti politique multiracial, comme le sera par la suite le COSATU.

avec l'intégration de syndicalistes africains dans les instances du Congrès national africain.

Avec l'arrivée du Parti nationaliste (NP) au pouvoir (1948) et l'institutionnalisation d'une politique discriminatoire, le Congrès national africain, en pleine refonte – pas uniquement avec les « adhésions multiples » – entre dans une phase de radicalisation, en s'alignant sur les méthodes du SACP et du mouvement syndical, qui se concrétise par le lancement, dans un premier temps, de vastes campagnes de défiance pacifiques<sup>9</sup> et de grèves menées par le SACTU (dès 1953).

L'autre pan de l'officialisation de cette alliance historique est l'organisation du Congrès du peuple - *Congress of People* - de 1955 qui se conclura par la rédaction et la signature de la Charte de la liberté (*Freedom Charter*)<sup>10</sup>. L'alliance prend donc un autre tournant, au lendemain des événements de Sharpeville, avec la création d'une branche armée, le MK<sup>11</sup>, sous l'influence grandissante du parti communiste – et ses cadres politiques – et des leaders du mouvement syndical désormais allié à part entière, si ce n'est « vassal », de l'ANC. Avec l'interdiction du Congrès en 1960 (à la suite de celle du SACP dix ans plus tôt), cette alliance devient « clandestine » ; ses membres étant partis en exil, ou ayant été arrêtés et emprisonnés notamment

79

<sup>9</sup> Les campagnes de défiance ont été décidées lors d'une assemblée (26 mars 1950) qui avait réuni toutes les forces politiques opposées au régime d'apartheid et à ses lois discriminatoires. Elles ont été basées sur une stratégie de masse menée par un corps de volontaires préparés à se sacrifier au nom du mouvement de libération. [Cf. Peter Walshe, 1970, p. 402; Brian Bunting, 1995, p. 181-196; Tom Lodge, 1983].

<sup>10</sup> Le Congrès du peuple – *Congress of the People* –, appelé également Grande alliance, a été, avec les campagnes de défiance, un des événements majeurs de l'histoire de l'Afrique du Sud, de l'ANC et d'autres mouvements d'opposition alliés, dont le SACP et la SACTU. Ce Congrès du peuple se réunit entre le 25 et 26 juin 1955 afin d'élaborer une charte commune à tous les mouvements anti-apartheid présents. Adoptée et signée le 26 juin 1955, cette Charte de la Liberté – *Freedom Charter* – préconisait ainsi la transformation de l'Afrique du Sud en un pays démocratique et multiracial [*Freedom Charter*, www.anc.org.za, 2 p.]. Convaincu que cette Charte de la liberté était un programme politique incitant au renversement du régime en place, les leaders politiques ayant participé à ce Congrès du peuple furent arrêtés en nombre (1956) et accusés de haute trahison lors d'un procès qui dura près de cinq ans (1956-1961) [Cf. MCKinley, Dale T., 1997, p. 22; Joseph, Helen., 1998].

<sup>11</sup> En mars 1960, à la suite d'une décision imposant le port du *pass* à toute la population non blanche, une manifestation fut organisée. Bien que le rassemblement fût pacifique dans le *township* de Sharpeville, la police ouvrit le feu sur les manifestants, tuant plus de 60 personnes et en blessant plus de 180 autres. La conséquence de cet événement, qui fut le premier d'une longue liste durant toute la période d'apartheid, fut l'interdiction de l'ANC. Le Congrès interdit et désormais clandestin, face à la violence du pouvoir, se tourna vers la lutte en créant une branche armée – le MK – en décembre 1961.

à Robben Island (à partir de 1963), ou bien pour certains d'entre eux passés dans la clandestinité.

Contrairement aux apparences, alors que l'opposition de la première heure semble démantelée, entre les années 1970 et les années 1980, le mouvement syndical prend son essor en Afrique du Sud, n'étant plus « concurrencé » par l'ANC et le SACP (en exil ou à Robben Island à travers ses leaders). Le SACTU est quant à lui très loin des réalités du contexte sud-africain<sup>12</sup>. On assiste par conséquent à une lutte plus centrée autour de la classe ouvrière, avec pour ambition d'intégrer dans tout mouvement anti-apartheid une dimension de combat contre les inégalités sociales et économiques. Il n'est plus uniquement question de mettre fin à la discrimination raciale mais de s'opposer à l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et prioritairement africaine. C'est sur cette base qu'émerge, en 1985, la plus grande confédération syndicale du pays, le COSATU – *Congress of South African Trade Union* – qui rédigera sa propre Charte des ouvriers ayant une vision beaucoup plus socialiste – la *Workers Charter* (1987)<sup>13</sup> – tout en reconnaissant la Charte de 1955. Fer de lance des plus importantes grèves à travers le pays dès le milieu des années 1980, le COSATU se positionne ainsi dans le mouvement de libération nationale contre le régime d'apartheid.

Avec l'évolution « soudaine » du contexte politique sud-africain, cette « alliance tripartite traditionnelle » entre dans une phase de « modernisation » dans une ère de négociations et de reconstruction des partis sur un terrain politique légalisé en prévision des premières élections démocratiques et multiraciales d'avril 1994.

### ***Naissance officielle de l'Alliance tripartite post-apartheid : les prémices d'une « dés-Alliance » (1991) ?***

Principale force politique (avec le SACP et quelques représentants du leadership du COSATU) engagée dans les pourparlers avec le gouvernement/NP, pour une Afrique du Sud démocratique – *Convention for a Democratic South Africa*

80

<sup>12</sup> John S. Saul, « *The Transition: The Players Assemble, 1970-1990* » in Saul, John S.; Patrick Bond, *South Africa. The Present as History. From Mrs Ples to Mandela and Marikana*, James Currey, Johannesburg, 2014, p. 67.

<sup>13</sup> Cette Charte des ouvriers, débattue en 1987, fut officiellement adoptée en 1989. Elle était perçue comme pouvant « soit remplacer la Charte de la liberté ou au moins y intégrer les revendications de la classe ouvrière au sein d'un large mouvement anti-apartheid », [John S. Saul, « *The Transition: The Players Assemble, 1970-1990* » in John S. Saul; Patrick Bond, *op. cit.*, p. 75].

(CODESA)<sup>14</sup> – l'ANC s'attelle aussi à sa reconstruction en prévision de sa première conférence nationale post-apartheid (juillet 1991). Or dans une stratégie d'occupation du terrain, comme seul et unique mouvement politique « défenseur » de l'ensemble de la population anciennement discriminée et exploitée économiquement et socialement, le Congrès s'emploie à poursuivre le développement et le renforcement des liens avec le SACP et son nouveau « partenaire », le COSATU, particulièrement bien structuré et implanté dans le pays.

Domination organisationnelle et politique, bien que justifiée, cette stratégie sème – rétrospectivement, au vu de ce qui sera démontré par la suite – les « graines » d'une « dés-Alliance tripartite ». Les prémices de cette tension, en devenir, découlent de trois facteurs : le premier, le changement de l'ordre mondial (1990), le deuxième, ce qui allait apparaître comme une « incompatibilité idéologique » entre l'ANC et ses partenaires et enfin les débats internes au sein du SACP et plus particulièrement du COSATU, qui aboutirent à une prise de décision, qui aujourd'hui pose question.

Lorsque le gouvernement/NP annonce la renonciation à sa politique discriminatoire, le contexte mondial est lui-même en mutation, le bloc soviétique s'étant effondré. Cette nouvelle ère géostratégique eut pour conséquence, comme le souligne John S. Saul, d'amener l'ANC à se tourner vers le « renoncement de l'idéologie "communiste" pour une "nécessaire" adaptation au système capitaliste, devenu, en apparence, la seule alternative », faisant dire ainsi, quelques années plus tard, à Thabo Mbeki, futur président, qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'on le qualifie de thatchériste<sup>15</sup>.

Le second facteur n'est autre que ce qui pourrait être considéré comme un « marché de dupes politique » entre l'ANC et ses partenaires. Bien que le Congrès accepte d'intégrer dans sa propre

<sup>14</sup> Johannes Rantete, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, Pretoria, J.-L. van Schaik Publishers, 1998, p. 173-183. La CODESA se fit en trois étapes :

1- la première, la CODESA I, de décembre 1991 jusqu'en mars 1992, à la suite du référendum organisé par le président de l'époque, De Klerk ;  
2- la deuxième, la CODESA II, du 15 mai 1992, qui fut une réunion plénière ;  
3- et la dernière étape, en avril 1993, durant laquelle fut approuvée une Constitution intérimaire (novembre 1993) et créé un Comité exécutif de transition (*Transitional Executive Council* : TEC) dès 1993, auquel les groupes de travail transférèrent leurs prérogatives et qui fonctionna jusqu'en avril 1994 (date des premières élections démocratiques).

<sup>15</sup> Gevisser Mark, *The dream deferred*. Thabo Mbeki, Jonathan Bal Publishers, Johannesburg & Cape Town, 2007, p. 666 ; Saul, John S., « The apartheid Endgame, 1990-1994 », op. cit., p. 123.

politique économique les desiderata du COSATU et du SACP<sup>16</sup>, il ne tarda pas à revenir sur cette « faveur », lors du renforcement des pouvoirs de Thabo Mbeki. Ce dernier avait d'ailleurs affirmé, en 1984, que : « l'ANC n'[était] pas un parti socialiste et qu'il n'[avait] jamais prétendu l'être, qu'il n'[avait] jamais dit qu'il l'était, et qu'il tenter[ait] de l'être. Qu'il ne le deviendr[ait] pas par décret ou pour faire plaisir à ses détracteurs de gauche »<sup>17</sup>. Cette affirmation avertissait déjà de l'idéologie propre de celui qui allait devenir président du parti en 1997 et du pays deux années plus tard.

Le dernier point, et non des moindres, montre que la prise de contrôle politique de l'ANC, par une tactique de cooptation des leaders du SACP et du COSATU dans ses instances, n'irait pas de soi, le Parti communiste et le mouvement syndical risquant l'affaiblissement et leur transformation en « partenaires juniors ». Conscientes de cette potentielle perte de pouvoir et d'influence au profit de l'ANC, deux « ailes opposées » s'affrontèrent sur la question de la « pratique des deux casquettes », c'est-à-dire la possibilité pour un syndicaliste d'occuper à la fois une position directionnelle dans son organisation d'origine et au sein de l'ANC/SACP.

82

Insistant sur une éventuelle « erreur politique », le camp du « NON » argua qu'il n'était pas judicieux de fusionner des intérêts qui pourraient, à terme, s'avérer aux antipodes les uns des autres. La présence d'individus à la fois dans la direction de leur syndicat et du Congrès (et par la suite au sein d'un gouvernement dirigé par l'ANC) pouvait avoir pour conséquence l'absence d'indépendance et de libre arbitre et l'exposition à des « représailles politiques » pour tout individu désirant user de son expression d'opposition interne au sein de l'Alliance tripartite. Au regard de ce que nous mentionnerons par la suite, le camp du « NON » n'était pas si éloigné de la vérité.

À l'opposé, le camp du « OUI » (représenté par exemple par Cyril Ramaphosa – actuel vice-président de l'Afrique du Sud et membre fondateur du COSATU, ainsi que l'ex-président intérimaire Kgalema Motlante – septembre 2008-2009), considérait qu'il serait avantageux d'occuper plusieurs positions directionnelles au sein des trois organisations. Le COSATU, en faisant pleinement parti de l'Alliance, pouvait ainsi peser de tout son poids et de son influence afin

<sup>16</sup> Comme nous le verrons par la suite, le second « marché de dupes » se produira dès 2009, sous la gouvernance Zuma I.

<sup>17</sup> John S. Saul, « *The Transition : The Players Assemble, 1970-1990* », op. cit., p. 95.

d'imposer ses idées et objectifs, ainsi que ses leaders clés et représentant les « ouvriers ». Le COSATU, offrant ainsi son expérience et celle de ses cadres, dans la pratique d'un dialogue démocratique et de la consultation à la fois au sein de l'ANC et durant les négociations<sup>18</sup>. Le COSATU, en plus de peser sur le Congrès, pouvait mener la même influence au sein du SACP. Victorieux, le camp du « OUI », lors de la Conférence nationale du Congrès (juillet 1991), vit l'élection de ses meilleurs cadres, ainsi que ceux du SACP, à la direction nationale de l'ANC, officialisant ainsi l'Alliance tripartite qui allait, avec la victoire de l'ANC aux premières élections démocratiques de 1994, intégrer également les « arènes » du pouvoir gouvernemental et parlementaire, pour vivre une « courte lune de miel politique » et se transformer rapidement en une opposition interne dès 1996-1997.

### **L'Alliance tripartite au pouvoir : de la « lune de miel » politico-syndicale à une « dés-Alliance tripartite » ?**

S'il est vrai qu'avant 1990, une alliance entre différentes entités politique et syndicale a eu sa raison d'être, dans une Afrique du Sud post-apartheid et un partenaire majoritaire au pouvoir, l'anachronisme de ce partenariat tripartite, dans un contexte de gouvernance, pose question. Avec l'évolution organisationnelle du Congrès, du SACP, ainsi que le renforcement des liens avec le mouvement syndical, les personnels de ces trois organisations – selon les souhaits de l'ANC et l'acceptation des alliés – entrent naturellement dans une phase de transformation. Ils passent d'un statut d'opposants politiques dans un mouvement de libération nationale à celui de négociateurs, pour certains d'entre eux, ou de « reconstructeurs » d'organisations partisans pour les autres, avant de devenir des cadres politiques et syndicaux se préparant à gouverner et/ou transformer l'Afrique du Sud à travers un véritable système parlementaire démocratique et multiracial.

Cette nouvelle configuration politique fera de ces « déployés politiques et syndicaux » – entrés de plain-pied dans la sphère du

---

<sup>18</sup> Ayant été très longtemps dans un contexte de clandestinité – en Afrique du Sud, en exil et à Robben Island à travers des cadres prisonniers politiques –, le Congrès a toujours fonctionné de manière centralisée contrairement au COSATU ayant une culture démocratique en son sein et de la négociation avec les entreprises au cours des grèves qui frappèrent le pays durant les années 1980 et au-delà.

pouvoir –, commel'avaitpressentilecampdu«NON»,des«otages» d'un ANC centralisé ayant sa propre discipline organisationnelle et politique, voire idéologique. Privés de leurs leaders clés d'expérience, le COSATU et le SACP commencent à s'affaiblir à partir du milieu des années 1990 et s'éloignent de leur base électorale et syndicale représentée par les ouvriers. Le COSATU – comme le SACP – en étant trop proches du pouvoir ne pouvaient que se « brûler au soleil ANC », bien que, pour certains, la présence de ces représentants des ouvriers au sein de l'Alliance rendit possible des victoires en matière de régulation de marché du travail et d'augmentations de salaire favorables aux travailleurs notamment du secteur public<sup>19</sup>.

Avec l'arrivée de Thabo Mbeki, comme président de parti (1997) puis du pays (1999-2008), il est constaté un changement de cap politique et idéologique, ce partenariat entrant définitivement dans une phase de « dés-Alliance tripartite » – sans doute totalement assumée par ce dernier. Ce processus allait devenir, en partie, comme nous le verrons par la suite, la cause de conflits politiques ayant mis en péril momentanément la démocratie sud-africaine en septembre 2008, à la suite d'une lutte fratricide pour le contrôle de l'ANC en décembre 2007 lors de la Conférence nationale du Congrès à Polokwane. Ce conflit interne a aujourd'hui encore des répercussions directes, pas uniquement au sein de l'Alliance, mais dans les partis politiques et le mouvement syndical.

84

### ***De l'ère Mandela à l'ère Mbeki - de la lune de miel à une opposition interne politique et idéologique qui refuse de dire son nom ?***

*Gouvernance Mandela – une recherche de l'équilibre au sein de l'Alliance tripartite gouvernementale.*

Élu président en mai 1994, Nelson Mandela nomme un gouvernement d'unité nationale<sup>20</sup> – dominé par l'ANC ayant obtenu près de 62 % de voix au Parlement – dans lequel l'Alliance tripartite est représentée, comme convenu selon les accords avec ses « alliés ».

<sup>19</sup> Richard Callan, *The Zuma Years. South Africa's changing Face of Power*, Cape Town, Zebra Press, 2013 [ouvrage électronique].

<sup>20</sup> Le gouvernement d'unité nationale découle d'un accord passé en 1992 – « *Sunset Clause* » – entre les différents protagonistes de la CODESA, sur un partage du pouvoir à la condition que les partis d'opposition obtiennent au moins 5 % des voix à l'issue d'un suffrage populaire, pour avoir leur place dans un gouvernement d'unité nationale.

Si elle ne l'est pas en nombre important, elle l'est qualitativement – au vu des parcours et des expériences du personnel politique et syndical issu du SACP et du COSATU<sup>21</sup>. Qu'exprime cette réalité ?

Coïncidant avec un nouvel ordre mondial dans lequel l'Afrique du Sud doit désormais évoluer, et par conséquent tenir compte de différents facteurs, l'ANC, à travers le nouveau président, doit être en constant équilibre idéologique et politique. Dans un premier temps, le pouvoir se doit de rassurer les investisseurs occidentaux et les acteurs locaux en disant qu'il n'a pas pour objectif de nationaliser le secteur économique privé ou en voie de privatisation<sup>22</sup>. Pour preuve, lorsqu'au ministère des Transports est nommé un leader clé du SACP – Mac Maharaj –, les « entreprises privées s'inquiètent d'un éventuel blocage des mouvements de privatisation et de dérégulation des transports »<sup>23</sup>. D'un autre côté, le désendettement du pays est une équation non négociable. Le gouvernement est donc amené à une orthodoxie budgétaire drastique sous la direction de celui qui deviendra le second président sud-africain et également de la Banque centrale sud-africaine. En même temps, et en dépit des difficultés, il se doit de tenir compte des attentes de la majorité de la population sud-africaine, promesse électorale dont est comptable l'ANC.

Avec une nouvelle configuration politique, c'est-à-dire la démission du NP du gouvernement d'unité nationale (1996), l'ANC se trouve seul à la barre gouvernementale. Le remaniement ministériel semble favorable aux alliés, leur influence étant renforcée avec la nomination, comme vice-ministre aux Finances, de Gill Marcus (SACP), et aux Mines et à l'Énergie, de Suzan Shabangu du COSATU.

---

<sup>21</sup> Le ministère du Logement fut sous la tutelle de Joe Slovo, une des figures les plus importantes et puissantes du SACP. La position de vice-ministre aux Finances est confiée à une syndicaliste, Alec Erwin – celui-ci ayant été sous la tutelle d'un ministre issu de l'opposition NP ; la police confiée à Sydney Mufamadi, un des membres fondateurs du COSATU, et enfin, au ministère du Programme de développement et de reconstruction – *Reconstruction and Development Programme* (RDP) un autre leader clef du COSATU, Jay Naidoo.

<sup>22</sup> Outre le secteur privé, des détracteurs au sein de l'ANC, ainsi que les minorités blanches, métisses et indiennes et les partis d'opposition - dont le NP dans le gouvernement d'unité nationale dénonçaient déjà l'influence un peu trop prononcée de l'aile gauche radicale sur le Congrès.

<sup>23</sup> « Sharing Power », *Africa Confidential*, vol. 35, n° 10, 20 mai 1994, p. 2.

*Gouvernance Mbeki – de la « séduction politique » à la tentative de musèlement de l'Alliance tripartite gouvernementale (1997-2008) ?*

Bien que l'équilibre au sein de l'Alliance tripartite de gouvernement soit incontestable, cette « lune de miel politique » est fragilisée à la suite de la 50<sup>e</sup> conférence nationale de l'ANC – décembre 1997 à Mafikeng. L'élection à la présidence de Thabo Mbeki - « dauphin politique » officiel du président Mandela – lance le signal d'un revirement idéologique qui réaffirme ce qu'il avait exprimé en 1984 et dont il a précédemment été question : l'ANC n'est pas un parti socialiste.

Le président Mandela ayant entamé sa passation des responsabilités gouvernementales, deux années avant les deuxièmes élections démocratiques, Mbeki, désormais président de l'ANC, mène deux stratégies. La première étant de « séduire » les partenaires de l'Alliance, point sur lequel nous reviendrons, et la seconde étant d'imposer un personnel politique loyal à sa vision gouvernementale, afin d'avoir pleine liberté pour accélérer les réformes économiques et sociales, capables d'amener le pays vers une phase de « stabilisation démocratique ». Sa politique économique, plus en phase avec les directives du Fond monétaire international (FMI), s'est donc traduite dans un programme économique (débatte au sein de l'ANC avant les élections de 1997) – le « *Growth, Employment and Reconstruction* » (GEAR)<sup>24</sup> –, adopté sans réelle concertation avec les alliés. Bien qu'insistant sur la nécessité de l'ouverture des marchés économique et du travail, tout en tentant de mettre en place des réformes sociales, le GEAR ne convainc pas les COSATU et SACP. Comme mentionné précédemment, Thabo Mbeki se lance dans une stratégie de « séduction politique » de ses partenaires. Pour cela, à la suite de la formation, en dehors des instances gouvernementales, de deux comités – « *Private think-*

86

<sup>24</sup> Adoptée en 1996, la nouvelle stratégie macro-économique du gouvernement, le GEAR, annonçait un changement de trajectoire économique redistributive, soutenue par un État-providence, vers une politique plus pragmatique, impliquant le secteur privé. Dans un souci de réduction des dépenses de l'État, il devenait primordial de miser sur une politique de développement des infrastructures appelant ainsi l'investissement de ce secteur privé. Ce dernier devenait par conséquent le levier d'un développement économique, qui permettrait une hausse de la croissance, la création d'emplois et ainsi l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble des Sud-Africains. Ndletyana Mcebisi, « *Policy incoherence : A function of ideological contestations ?* » in Udesh Pillay ; Gerard Hagg ; Francis Nyamnjoh (ed.), *State of The Nation. South Africa 2012-2013*, HSRC Press, Cape Town, 2013, p. 67.

*tank* » et un « comité de redéploiement » – il y intègre des leaders clefs du COSATU et du SACP, eux-mêmes considérés comme lui étant hostiles<sup>25</sup>. Devenu président, Thabo Mbeki poursuit cette stratégie en maintenant en terme de visibilité l'Alliance tripartite dans son nouveau gouvernement, sans toutefois augmenter son pouvoir ; la stratégie de contrôle d'une opposition interne devenait ainsi officielle, à la veille de son premier mandat jusqu'au début du gouvernement Mbeki II (2004-septembre 2008)<sup>26</sup>. La conséquence de cette « cooptation » au sein de l'appareil gouvernemental fait que les leaders de la partie la plus à gauche de l'Alliance tripartite rentrent ainsi dans ce que j'appelle un Réseau Mbeki centralisé et ne souffrant d'aucune opposition interne.

S'il est juste de noter que, sous la première mandature de Thabo Mbeki, l'Afrique du Sud, grâce à sa politique d'orthodoxie budgétaire, vit son contexte économique s'améliorer avec l'augmentation de son taux de croissance et l'émergence d'une classe moyenne africaine, voire très riche, ceci ne bénéficia pas à la majorité de la population pauvre et africaine. Leurs conditions de vie ne s'étaient pas totalement améliorées, d'autant plus que, contrairement aux résultats escomptés, le chômage continua à augmenter.

Par conséquent, face à un contexte économique et social préoccupant, une dénonciation de ses manières « brutales », sa non-concertation et son non-dialogue avec les partenaires, le président Mbeki s'aliène une partie du COSATU et du SACP. Ce camp décide, pour « contrer sa suprématie », de dénoncer ouvertement la politique libérale du gouvernement, les scandales de corruption et de se tourner vers son rival politique, Jacob Zuma – ayant fait beaucoup plus preuve d'écoute que Mbeki –, en se jetant dans la bataille de leadership pour la présidence du Congrès (2007).

87

<sup>25</sup> Les deux secrétaires généraux du COSATU – Sam Shilowa – et du SACP – Charles Nqakula – bien qu'hostiles à la nouvelle politique économique de l'ANC, furent intégrés dans la *private think-tank* qui faisait office de conseil consultatif privé « afin d'offrir des conseils utiles à la vice-présidence » et pour permettre à celle-ci d'être « en contact régulier avec le plus de personnes possible, qu'elles soient engagées à l'ANC et représentantes des circonscriptions électorales, ou qu'elles représentent l'ensemble de la communauté implantée dans diverses autres organisations et formations politiques ou sociales » [« *Who's who in Mbeki's private think-tank* », *Weekly Mail and Guardian*, 19-25 juillet 1996, p. 4.]. Dans le comité de redéploiement furent nommés également Sam Shilowa et un des *leaders* clés du SACP, Blade Nzimande, détracteur de Thabo Mbeki.

<sup>26</sup> Face à la contestation, en 1998, le président Mandela et son vice-président, Thabo Mbeki, menacèrent le COSATU de rompre toute alliance gouvernementale si ce dernier continuait à s'opposer à la nouvelle politique économique et sociale adoptée par le parti majoritaire au pouvoir.

L'idée était qu'en « écartant » du pouvoir Thabo Mbeki, il aurait été plus facile d'imposer au parti au pouvoir une politique économique et sociale beaucoup plus à gauche, stratégie s'avérant rapidement contre-productive au vu de la personnalité de celui qui est devenu le quatrième président en 2009. L'erreur politique a été de sous-estimer Jacob Zuma ou de penser qu'il serait simple de le « manœuvrer » et d'avoir fait preuve « d'amnésie politique précoce », puisque leur champion a toujours soutenu de manière inconditionnelle jusqu'en 2005 la politique économique du gouvernement dont il était le vice-président<sup>27</sup>.

*L'ère Zuma - Le jeu de poker-menteur politique. L'après-Polokwane : conséquences sur la Triple alliance (2007 à nos jours)*

88

Bien que la présidence à la tête du pays de Jacob Zuma date officiellement de 2009, la nouvelle ère politique peut être contextualisée à partir de décembre 2007 – Conférence nationale du Congrès de Polokwane. Cette nouvelle ère Zuma a semblé redistribuer les cartes du contexte politique sud-africain, plus exactement dès septembre 2008, à la suite de la « démission » du président Thabo Mbeki. Si cet événement n'a paradoxalement pas ébranlé durablement les fondements des institutions, il a créé une fracture au sein de l'ANC et de ses partenaires de l'Alliance<sup>28</sup>.

S'il y a eu redistribution des cartes politiques, à y regarder de plus près, la gouvernance Zuma n'a pas semblé particulièrement différente de celle de son prédécesseur ; nous pourrions considérer que nous serions plus en présence d'une main de fer dans un gant de velours, comparativement à l'ère Mbeki. Cependant, dès son accession au pouvoir, le nouveau président annonçait qu'il ne devait sa position à aucune entité politique/syndicale, ce qui laissait, dès le départ, présager que concrètement le SACP et le COSATU n'allaient avoir aucune réelle influence sur le chef de parti et de l'État.

---

<sup>27</sup> Compagnon de lutte et ami politique loyal du président Mbeki, Jacob Zuma, soupçonné de corruption, fut poussé à la démission de la vice-présidence en 2005, période marquant ainsi un « divorce politique et amical » entre les deux *leaders* politiques et une guerre fratricide au sein de l'ANC deux ans plus tard.

<sup>28</sup> Suite à sa défaite à la présidence de l'ANC en 2007 et parce qu'ayant été soupçonné d'avoir tenté de stopper l'ascension de Jacob Zuma en utilisant les moyens étatiques, Thabo Mbeki fut « invité » à démissionner de la présidence du pays en septembre 2008, à l'instar de son ancien ami de 30 ans, Jacob Zuma (2005).

## D'UNE ALLIANCE À UNE « DÉS-ALLIANCE TRIPARTITE »

Bien qu'ayant fait un peu plus preuve d'ouverture envers ses partenaires sociaux, au début de son premier mandat, le président Zuma n'a jamais montré une réelle volonté de dévier de la trajectoire politique, économique et sociale tracée par son prédécesseur. Après avoir abandonné le programme politique et économique de l'ex-président Mbeki, le gouvernement Zuma « pose sa marque » en adoptant, en 2010, un Plan de développement national – « *National Development Plan* » – sous la direction d'une Commission nationale de planification dépendant du Bureau du président et sous la direction d'un « ennemi politique » du COSATU et du SACP, Trevor Manuel (ancien ministre des Finances dans les gouvernements Mbeki et champion de l'orthodoxie budgétaire dénoncé par les alliés). La présence du secteur privé étant vivement encouragée en dépit des contestations du COSATU et du SACP, ce nouveau plan ne diffère que de très peu du GEAR et confirme l'impuissance des alliés de l'ANC à se faire entendre.

La seconde problématique pour une partie de l'Alliance est liée à son impossibilité de marquer son indépendance sur les questions de bonne gouvernance. En effet, dans un contexte de dérive politique, de scandales de corruption<sup>29</sup>, qui marquent plus particulièrement ce gouvernement depuis son mi-mandat, soumis à un patronage, sans doute plus prononcé avec Jacob Zuma, et en tant que juge et parti, la gauche de cette Alliance tripartite est, semble-t-il, dans l'incapacité de faire réellement entendre sa voix.

Enfin, le contexte économique et social en crise a vu émerger durant les années 2010, une multitude de mouvements sociaux dans le secteur minier, marqués par des violences endémiques, comme par exemple les événements de Marikana durant lesquels 36 mineurs perdirent la vie sous les balles de la police. Outre le fait d'avoir terni la présidence Zuma I, cette crise marque définitivement la faiblesse de l'influence du SACP – quelque peu silencieux – et du COSATU, débordé par un mouvement syndical beaucoup plus radical, l'*Association of Mineworkers and Construction Union* (AMCU), opposé à la « *National Union of Mineworkers* » (NUM), syndicat jusque-là majoritaire dans ce secteur d'activité et dépendant

---

<sup>29</sup> Le scandale le plus connu étant celui de Nkandla (KwaZulu-Natal). En effet, le président Zuma est soupçonné d'abus de biens sociaux pour la rénovation de sa résidence secondaire, dont les remboursements lui sont réclamés par l'opposition et le Trésor public. En mars 2014, les soupçons sont confirmés dans un rapport de 443 pages rendu par la *Public Protector*.

du COSATU. Le NUM, après avoir annoncé qu'il n'appellerait pas ses membres à voter pour l'ANC lors des dernières élections d'avril 2014, a décidé de se séparer de sa confédération et à terme créer son propre parti ouvrier.

## Conclusion

« Anomalie politico-syndicale », l'Alliance tripartite montre ses limites dans un gouvernement. Comme précisé et démontré au fil de cet article, elle n'est pas uniquement un partenariat entre organisations mais une « opportunité » ou non de participer à l'action gouvernementale. Or, au vu des rapports entre les différents partis, il apparaît que si cette Alliance est une opportunité pour le Congrès, lors des élections, elle devient à terme un handicap pour le SACP, devenu « silencieux » au fil des années, et pour le COSATU, remis en cause par sa base. N'ayant jamais réussi à imposer sa marque, l'aile gauche de l'Alliance, enfermée dans un mariage de raison, n'a aujourd'hui plus d'autre choix que de se réformer, sans doute en reprenant sa « liberté idéologique ». S'il est toujours question de « divorce » au sein de cette Alliance tripartite, la participation aux décisions gouvernementales et leur représentation au sein du Parlement laissent deviner une hésitation. Cependant, à l'approche du prochain Congrès national de l'ANC de décembre 2017, la question des soutiens et des alliances se posera ; le cas du vice-président de l'ANC, Cyril Ramaphosa, théoriquement le prochain président, au vu de son passage du COSATU au monde des affaires, redistribuera les cartes au sein de ce partenariat qui tendrait de plus en plus à être contre nature.

## Références

- Bunting Brian, *Moses Kotane, South African revolutionary*, Cape Town, 1998.
- Callan Richard, *The Zuma Years. South Africa's changing Face of Power*, Cape Town Zebra Press, 2013.
- Gevisser Mark, *The dream deferred. Thabo Mbeki*, Jonathan Bal Publishers, Johannesburg & Cape Town, 2007.
- Gordin Jeremy, *Zuma A Biography*, Jonathan Bal Publishers, Johannesburg & Cape Town, 2008.
- Joseph Helen., *If this be Treason. Helen Joseph's dramatic diary of the reason trial 1956-1961*, Contra Press, Ranburg, 1998
- Lodge Tom, *Black Politics in South Africa since 1945*, Longman, London, 1983
- Mashele Prince ; QOBO, Mzukisi, *The Fall of the ANC : What Next ?* Picador Africa, Johannesburg, 2014.

## D'UNE ALLIANCE À UNE « DÉS-ALLIANCE TRIPARTITE »

- Mckinley Dale T., *The ANC and the Liberation Struggle. A critical Political Biography*, Pluto Press, London, 1997
- Pillay Udesh; Hagg Gerard; Nyamnjoh Francis (ed.), *State of The Nation. South Africa 2012-2013*, HSRC Press, Cape Town, 2013.
- Rantete Johannes, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, Pretoria, J.-L. van Schaik Publishers, 1998.
- Saul John S., “*The Transition : The Players Assemble, 1970-1990*” in Saul, John S. ; Bond Patrick, *South Africa. The Present as History. From Mrs Ples to Mandela and Marikana*, James Currey, Johannesburg, 2014.
- Séverin Marianne, *Les réseaux ANC (1910-2004). Histoire politique de la constitution du leadership de la nouvelle Afrique du Sud*, CEAN, Bordeaux, thèse de doctorat en sciences politiques, 3 tomes, 2006.
- Walshe Peter, *The Rise of African Nationalism in South Africa. The African National Congress : 1912-1952*, C. Hurst & Company, 1970.

### **Résumé :**

L'opposition au régime d'apartheid en Afrique du Sud a été portée par l'ANC, le Parti communiste d'Afrique du Sud et l'organisation syndicale COSATU. Cette « Alliance tripartite » s'est poursuivie au-delà de l'accession au pouvoir de l'ANC en 1994.

Vingt ans après, cette Alliance est questionnée et pourrait se rompre et reconfigurer le contexte politique sud-africain, d'autant plus qu'elle est concurrencée sur sa « gauche » par un mouvement politique à tendance populiste et par des syndicats dissidents à tendance plus radicale.